

## Notre Charte environnementale



Nous sommes heureux de vous accueillir sur nos centres AVEA LA POSTE.

Nous accordons une place centrale au respect de l'environnement et nous engageons pour

nous, pour vous et pour les générations futures à tout mettre en œuvre afin de minimiser l'impact de notre activité sur l'environnement.

## Maitriser nos dépenses d'énergie et d'eau

Nous avons installé des robinets presto temporisés sur nos installations sanitaires ainsi que des chasses eau double commande.

Nous procédons mensuellement à un relevé des fluides afin de mieux gérer nos consommations.

Nous arrosons nos massifs et arbres par un système d'arrosage économique.

Nous généralisons sur nos centres l'utilisation d'ampoules basse consommation.

Nous sensibilisons nos clients sur la protection environnementale via des affichettes rappels des gestes responsables

### *Gérer nos déchets*

Nous ne proposons aucune vaisselle jetable et mettons à disposition des gourdes ou des eco-cup.

Nous avons mis en place un point de tri sélectif, (papier, carton, plastique, piles)

Nous limitons autant que possible les emballages individuels

Nous souhaitons équiper tous nos centres de bacs à composte et récupérateurs d'eau de pluie

Nous utilisons du papier recyclé et privilégions l'impression NB ainsi que le recto verso et nous n'imprimons que si nécessaire.



### *Entretenir nos locaux et aménager nos espaces verts*

Nos espaces verts sont entretenus sans pesticides et nous n'utilisons pas d'engrais.

Nous utilisons des produits d'entretien respectueux de l'environnement

Nous cuisinons des produits de saison, locaux et nous nous adaptons aux régimes alimentaires

Nous sélectionnons exclusivement les essences locales pour nos plantations d'arbres et arbustes

